



Comité d'Ille-et-Vilaine Ligue contre le cancer
Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Comité d'Ille-et-Vilaine Ligue contre le cancer

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Comité d'Ille-et-Vilaine Ligue contre le cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité d'Ille-et-Vilaine Ligue contre le cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 5 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Matthieu Barreau

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	215.00		215.00	215.00
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	215.00		215.00	215.00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	891 551.61	(336 903.66)	554 647.95	550 050.92
Terrains	35 943.68		35 943.68	35 943.68
Constructions	723 682.49	(242 558.76)	481 123.73	495 771.98
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	127 353.44	(94 344.90)	33 008.54	13 763.26
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	4 572.00		4 572.00	4 572.00
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 550.00		5 550.00	5 550.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 550.00		5 550.00	5 550.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	897 316.61	(336 903.66)	560 412.95	555 815.92

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	74.00		74.00	
CRÉANCES	300 770.18		300 770.18	242 719.27
Créances clients, usagers et comptes rattachés	22 242.22		22 242.22	9 541.81
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	278 527.96		278 527.96	233 177.46
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	2 877 608.24	(23 072.91)	2 854 535.33	2 287 610.71
Valeurs mobilières de placement	1 564 791.48	(23 072.91)	1 541 718.57	1 156 092.23
Disponibilités	1 312 816.76		1 312 816.76	1 131 518.48
Charges constatées d'avance	27 500.11		27 500.11	22 199.70
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	3 205 952.53	(23 072.91)	3 182 879.62	2 552 529.68

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 103 269.14	(359 976.57)	3 743 292.57	3 108 345.60
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		2 261 565.29	2 273 016.94
Réserves pour projet de l'entité		1 300 000.00	1 300 000.00
Autres réserves		961 565.29	973 016.94
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		768 470.17	(11 451.65)
Situation nette (sous total)		3 030 035.46	2 261 565.29
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		3 030 035.46	2 261 565.29
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		52 935.45	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		52 935.45	
Provisions pour risques			
Provisions pour risques		124 558.50	124 558.50
Provisions pour charges		31 342.00	54 430.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		155 900.50	178 988.50
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles		19 979.77	41 799.50
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		19 979.77	41 799.50
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES			
DETTES		484 441.39	625 992.31
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		274 514.38	190 811.61
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		68 328.31	69 341.64
Dettes fiscales		9 475.00	10 483.80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		132 123.70	355 355.26
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		504 421.16	667 791.81
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 743 292.57	3 108 345.60

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	83 440.00	82 632.00	808.00	0.98 %
Ventes de biens et services	98 650.11	57 925.90	40 724.21	70.30 %
Ventes de biens	1 870.00	1 950.00	(80.00)	-4.10 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	96 780.11	55 975.90	40 804.21	72.90 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	3 811.50	3 704.00	107.50	2.90 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	1 093 602.85	1 086 969.05	6 633.80	0.61 %
Dons manuels	1 093 482.85	1 081 099.05	12 383.80	1.15 %
Mécénats	120.00	5 870.00	(5 750.00)	-97.96 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	1 184 210.01	561 298.06	622 911.95	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	40 669.52	44 747.54	(4 078.02)	-9.11 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	68.56	1.42	67.14	
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 504 452.55	1 837 277.97	667 174.58	36.31 %
Achats de marchandises	1 929.69	2 029.67	(99.98)	-4.93 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	608 832.39	436 958.83	171 873.56	39.33 %
Aides financières	358 326.73	617 519.89	(259 193.16)	-41.97 %
Impôts, taxes et versements assimilés	29 439.11	40 641.46	(11 202.35)	-27.56 %
Salaires et traitements	416 092.06	440 832.44	(24 740.38)	-5.61 %
Charges sociales	157 217.42	147 282.78	9 934.64	6.75 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	26 520.63	86 342.03	(59 821.40)	-69.28 %
Reportes en fonds dédiés	52 935.45		52 935.45	
Autres charges	86 747.79	81 106.66	5 641.13	6.96 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 738 041.27	1 852 713.76	(114 672.49)	-6.19 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	766 411.28	(15 435.79)	781 847.07	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	26 194.17	8 167.98	18 026.19	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	26 194.17	8 167.98	18 026.19	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	23 072.91		23 072.91	
Intérêts et charges assimilés	788.77	1 313.64	(524.87)	-39.96 %
Différences négatives de change		15.20	(15.20)	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	23 861.68	1 328.84	22 532.84	
RÉSULTAT FINANCIER	2 332.49	6 839.14	(4 506.65)	-65.89 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	768 743.77	(8 596.65)	777 340.42	
Sur opérations de gestion	1 686.40	10.00	1 676.40	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 686.40	10.00	1 676.40	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 686.40	10.00	1 676.40	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	1 960.00	2 865.00	(905.00)	-31.59 %
TOTAL DES PRODUITS	2 532 333.12	1 845 455.95	686 877.17	37.22 %
TOTAL DES CHARGES	1 763 862.95	1 856 907.60	(93 044.65)	-5.01 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	768 470.17	(11 451.65)	779 921.82	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
NON AFFECTÉS				

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

La mise en place du dispositif Proxiligue a bien été effectuée cette année

Un autre dispositif, concernant la recherche, a été mis en place ; il a pour nom « ExploSanté » ; il est financé par la Ligue nationale.

Les travaux d'aménagement des bureaux, en revanche, n'ont pas été effectués comme il se devait, en effet, le comité d'administration a opté pour délocaliser ces dits bureaux.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.
- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	215			215
Immobilisations corporelles	860 434	31 118		891 552
Immobilisations financières	5 550			5 550
Total	866 199	31 118	0	897 317

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	31 118	0
PC	3 955	
AUTOMOBILE	19 937	
DESIGN WEB	7 225	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	310 383	26 521		336 904
Amort.Immobilisations financières				
Total	310 383	26 521	0	336 904

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 550			5 550
Total	5 550	0	0	5 550

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Il n'y a pas de stock au 31/12/2022.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	5 550	0	5 550
Actif circulant et charges d'avance			
avances et acomptes	74	74	
→ Créances clients et comptes rattachés	22 242	22 242	
→ Autres Créances	278 528	278 528	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	27 500	27 500	
Total	333 820	328 270	5 550

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	428 204	
Livrets et comptes épargne	816 062	
Comptes à terme	1 000 000	7 505
Chq à encaisser	48 078	
Intérêts courus	14 872	
Caisse	5 601	
Total	2 312 817	7 505

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	384 100	407 173	23 073		
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	157 619	157 619			
Total	541 719	564 792	23 073	0	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
street marketing à recevoir	63 275	
subvention à recevoir	600	2 000
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	63 875	2 000

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
locations immobilières 1t	10446	9 965
charges locatives 1t	1 294	3 386
location culligan		11
abt telephone		11
abt edf antargaz		27
stock tickets restaurant	760	965
cheques services	15 000	7 805
prestation sendiblu		29
Total	27 500	22 199

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	1 300 000							1 300 000
→ Fonds de réserve générale	973 017					11 452		961 565
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-11 452			779 922				768 470
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	2 261 565	0	0	779 922	0	11 452	0	3 030 035

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
NEANT						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
NEANT						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
NEANT						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	52 935	0	52 935
Contribution financière ligue Explo Santé	2022	0	0	52 935		52 935
→ ...						
Total		0	0	52 935	0	52 935

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	124 559			124 559
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	54 430		23 088	31 342
→				
Total	178 989	0	23 088	155 901

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	19 980	19 980		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 514	274 514		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	77 803	77 803		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	132 124	132 124		
Produits constatés d'avance		0		
Total	504 421	504 421	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	9 475	9 801
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires	3 685	3 509
→ Formation professionnelle et autres taxes	4 529	6 292
→ Etat charges à payer (prélèvement à la source)	1 261	
Dettes sociales :	68 328	69 985
→ Urssaf/ Pôle emploi	17 863	15 955
→ Caisse de retraite	5 976	4 647
→ Caisse de prévoyance	840	805
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	30 183	32 421
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	13 466	15 475
→ Prélèvement à la source		682
Total	77 803	79 787

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	160 835	135 248
→ FNP - Factures non parvenues	160 835	135 248
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	132 124	325 355
Charges à payer recherche	107 000	172 000
Charges à payer recherche siège	6 676	139 547
Charges à payer autres	18 448	13 808
Total	292 958	460 603


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DE L'ILLE ET VILAINE		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS					
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	1 027 118,12	978 225,99	1 241 371,65	1 201 103,68	
1.1 Réalisées en France	1 027 118,12	978 225,99	1 241 371,65	1 201 103,68	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	732 390,92	719 090,99	681 513,75	641 245,78	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	294 727,20	259 135,00	559 857,90	559 857,90	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	494 594,69	473 738,90	411 706,20	385 668,43	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	380 827,46	359 971,67	338 342,12	312 304,35	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	113 767,23	113 767,23	73 364,08	73 364,08	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	164 181,78	121 737,18	137 502,09	123 055,93	
3.1 Frais d'information et de communication	3 967,11	3 967,11	4 498,20	4 498,20	
3.2 Frais de fonctionnement	131 851,33	89 406,73	107 343,63	92 897,47	
3.3 Autres charges	28 363,34	28 363,34	25 660,26	25 660,26	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	23 072,91	23 072,91	63 462,66	63 462,66	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 960,00		2 865,00		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	52 935,45				
TOTAL CHARGES	1 763 862,95	1 596 774,98	1 856 907,60	1 773 290,70	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	768 470,17		-11 451,65		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL					

 REPORTING - COMITÉ DE L'ILLE ET VILAINE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 289 837,75	-2 289 837,75	-1 719 042,59	-1 719 042,59
1.1 Cotisations sans contrepartie	-83 440,00	-83 440,00	-82 632,00	-82 632,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-1 093 602,85	-1 093 602,85	-1 086 969,05	-1 086 969,05
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 112 794,90	-1 112 794,90	-549 441,54	-549 441,54
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-215 595,87		-102 709,36	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-194 253,39		-77 950,40	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-21 342,48		-24 758,96	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-3 811,50		-3 704,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-23 088,00	-23 088,00	-20 000,00	-20 000,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-2 532 333,12	-2 312 925,75	-1 845 455,95	-1 739 042,59

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	194 253	77 950
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issu de la générosité du siège	989 957	483 348
→ ...		
Total	1 184 210	561 298

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	96 780	55 976
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	96 780	55 976

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprises sur prov IDR	23088	
Total	23088	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	21 251	3 135	23 491	47 877
Assurance	351		2 800	3 151
Electricité et eau	7 316	731	547	8 594
Téléphone	3 415	1 147	467	5 029
Affranchissement	2 769	84 486	33	87 288
Carburant	0		1 198	1 198
Achat d'études	2 370	146 511		148 881
Petites fournitures	2 543	1 909	5 196	9 649
Abonnement bn	1 930			1 930
Sous-traitance	126 362	27 815	9 027	163 203
Charges locatives	3 095		11 110	14 205
Entretien	12 253	2 894	1 848	16 995
Recherche développement		3 069		3 069
Documentation		154	334	488
Frais colloque	1 310		20	1 330
Honoraires	8 126	7 470	7 966	23 562
Annonces	8 767	11 005	3 778	23 550
Déplacements	29 074	3 376	3 673	36 123
Frais de recrutement	0	0	13 320	13 320
Frais bancaires			1 054	1 054
Cotisation asso	125	0	140	265
Taxes sur les salaires	22 661	10 786	-18 992	14 455
Formation	3 808	1 907	1 131	6 847
Autres impôts			8 138	8 138
Charges sociales et salariales	364 736	171 827	36 747	573 309
Droits d'auteurs				0
Aides financières	358 327			358 327
Quote-part générosité				0
Charges diverses	0		580	580
Cotisation statutaire	46 531	16 372	23 265	86 168
Dotation aux amortissements			26 521	26 521
Intérêts bancaires			789	789
				0
Total	1 027 118	494 595	164 182	1 685 895

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	156 645	175 166
Actions d'information, de prévention et de dépistage	149 845	161 942
Actions de formation		
Actions de recherche	58 245	55 538
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	171 827	155 804
Frais de fonctionnement (dont communication)	36 747	39 665
Total	573 309	588 115

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	400 454	354 047
Actions d'information, prévention,dépistage	214 749	219 998
Actions de formation	862	796
Actions de recherche	111 841	103 490
Actions de société et politique de santé	2 585	
Actions autres	1 900	3 183
Total	732 391	681 514
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	81 185	85 530
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	213 342	474 028
Actions autres		

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	3 967	4 498
Frais de gestion :	118 309	90 088
Impôts et taxes	-9 723	-9 800
Cotisation statutaire	23 265	27 056
Charges financières	1 843	2 781
Dotation aux amortissements	26 521	22 879
Charges exceptionnelles		
Total	164 182	137 502

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières provenant du siège	52 935	
Total	52 935	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMC x 1,5	61 237	39 085
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		61 237	39 085

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	1930										1930
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	229 126				287 685	6 017	86 003				608 832
Aides financières	63 600	294 727									358 327
Impôts, taxes et versement assimilés	26 469				5 372	7 321	- 9 723				29 439
Salaires et traitements	263 855				51 359	74 871	26 008				416 092
Charges sociales	100 881				20 040	25 558	10 739				157 217
Dotations aux amortissements et dépréciations							26 521				26 521
Dotations aux prévisions											
Reports en fonds dédiés										52 935	52 935
Autres charges	46 531				16 372		23 845				86 748
Charges financières							789	23 073			23 862
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéficiés									1960		1960
TOTAL	732 391	294 727	0	0	380 827	113 767	164 182	23 073	1960	52 935	1763 863

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 945
Total	4 945


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
opérations de gestion	1 686
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1 686
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 035 - COMITÉ DE L'ILLE ET VILAINE		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		978 225,99	1 201 103,68
<i>1.1 Réalisées en France</i>		978 225,99	1 201 103,68
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		719 090,99	641 245,78
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		400 197,23	317 967,11
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		201 705,74	215 810,20
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		861,68	795,77
Actions de société et politique de santé		2 585,04	3 183,07
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		111 841,30	103 489,63
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions		1 900,00	
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		259 135,00	559 857,90
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		81 185,00	85 830,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		177 750,00	474 027,90
<i>Programmes nationaux</i>			202 877,90
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		177 750,00	271 150,00
Mission reversement legs			
Autres actions		200,00	
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		473 738,90	385 668,43
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		359 971,67	312 304,35
Frais d'appel de dons		202 761,46	162 686,24
Frais d'appel des legs		8 669,40	7 753,20
Frais traitements des dons		72 318,36	79 382,05
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		76 222,45	62 482,86
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		113 767,23	73 364,08
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		113 767,23	73 364,08
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		121 737,18	123 055,93
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		3 967,11	4 498,20
Frais d'information et de communication externe		3 967,11	4 498,20
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		89 406,73	92 897,47
Frais de gestion		66 141,36	65 841,37
Formation administrative			
Impôts et taxes			
Cotisation statutaire 10%		23 265,37	27 056,10
<i>3.3 Autres charges</i>		28 363,34	25 660,26
Charges financières		1 842,71	2 780,89
Dotations aux amortissements		26 520,63	22 879,37
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		1 573 702,07	1 709 828,04
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		23 072,91	63 462,66
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		716 150,77	
TOTAL		2 312 925,75	1 773 290,70

 <small>CONTRE LE CANCER</small>	035 - COMITÉ DE L'ILLE ET VILAINE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 289 837,75	-1 719 042,59
1.1 Cotisations sans contrepartie		-83 440,00	-82 632,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-1 093 602,85	-1 086 969,05
Dons manuels non affectés		-1 090 327,41	-1 035 269,16
Dons manuels affectés		-3 155,44	-45 829,89
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-120,00	-5 870,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 112 794,90	-549 441,54
Manifestations		-36 265,25	-9 478,06
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 870,00	-1 950,00
Prestations et autres ventes		-45,00	-80,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-58 463,86	-46 417,84
Autres produits affectés			
Produits financiers		-26 194,17	-8 167,98
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-989 956,62	-483 347,66
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-23 088,00	-20 000,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-2 312 925,75	-1 739 042,59
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-34 248,11
TOTAL		-2 312 925,75	-1 773 290,70
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		1 765 075,14	1 788 283,88
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		716 150,77	-34 248,11
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		2 821,12	11 039,37
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		2 484 047,03	1 765 075,14

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
14/02/2014	micros	1 915					
25/07/2014	local escale 2	7 524				501	501
25/07/2014	local escale 2	189 276				3 785	3 785
25/07/2014	local escale 2	7 759				310	310
25/07/2014	local escale 2	15 283				1 018	1 018
25/07/2014	local escale 2	15 283				611	611
31/07/2014	micros	992					
31/07/2014	aménagement	2 130					
31/07/2014	escale	1 089				73	73
11/08/2014	portable	961					
11/09/2014	escale2	912				61	61
25/09/2014	escale2	7 031				469	469
25/09/2014	escale2	1 232				82	82
02/02/2015	vidéoprojecteur	310					
Total		251 697				6 910	6 910

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	17			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	20	2 625		43 575
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	89	1 064		17 662
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	126	3 689	0	61 237

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres...	11	18 821	10
Total	11	18 821	10

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	4 901
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	4 901

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 10 428 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.